

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

2024-2025

Renseignements concernant l'enfant :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Classe (rentrée 2024-2025) :

Demi Pensionnaire (l'enfant est présent à la cantine tous les jours. En cas d'absence non signalée, le repas sera facturé)

Externe (l'enfant ne mange pas à la cantine. En cas de présence exceptionnelle, merci d'avertir la cantine)

Adresse de l'enfant :

	Père	Mère
Nom		
Prénom		
Adresse (si différente de l'enfant)		
Téléphone portable		
Mail		

Autorisation à l'image : il se peut que certaines photos, prises lors de ces services périscolaires, soient publiées sur le bulletin communal. Autorisez-vous la diffusion de photos sur lesquelles pourraient apparaître votre enfant OUI NON

~~~~~

## RESTAURANT SCOLAIRE

### RAPPEL

en cas d'absence non prévenue au **02.96.31.97.95** avant 8h45, le repas sera facturé

Afin de prévoir les commandes, merci d'indiquer les jours de présence à la semaine de votre enfant :

Lundi

Mardi

Jeudi

Vendredi

Observations : .....

Allergie ou régime alimentaire (avec avis médical) à signaler : .....

Souhaitez-vous recevoir le menu du restaurant scolaire par mail ? OUI  NON

Pour rappel, par délibération du Conseil Municipal du 11 septembre 2023,

Tarif repas enfant : 3,05 €

Tarif repas enfant avec panier repas (enfant allergique avec mise en place d'un PAI) : 2,20 €

Ces tarifs sont susceptibles d'être modifiés au Conseil Municipal de septembre prochain.

# ACCUEIL PERISCOLAIRE

**Horaires** : 7h30 – 8h30 / 16h30 – 18h30

## RAPPEL

Merci de prévenir pour tout retard au **02.96.31.46.75**

**Par délibération du 06 septembre 2022, le Conseil Municipal a décidé d'appliquer un tarif dissuasif de 10,00 € par quart d'heure de retard (suite aux fréquentes arrivées tardives) après relance aux familles.**

Nous devons prévoir le personnel suffisant pour l'encadrement des enfants matin et soir.  
Pour le soir, les goûters doivent également être prévus en nombre suffisant.

Merci d'indiquer les jours de présence à la semaine de votre enfant :

- **Lundi** : Matin   
Après Midi
- **Mardi** : Matin   
Après Midi
- **Jeudi** : Matin   
Après Midi
- **Vendredi** : Matin   
Après Midi

Autorisez-vous votre enfant à sortir seul ? OUI  NON

Si oui, indiquez le jour et l'heure ? .....

**Personnes** (autres que les représentants légaux) **autorisées à reprendre l'enfant** :

| Nom - Prénom | Téléphone portable | Nom - Prénom | Téléphone portable |
|--------------|--------------------|--------------|--------------------|
|              |                    |              |                    |
|              |                    |              |                    |

Pour rappel, par délibération du Conseil Municipal du 11 septembre 2023,

Tarif matin : 1,85 €

Tarif soir : 2,80 €

Tarif soir avec panier repas (enfant allergique avec mise en place d'un PAI) : 2,35 €

Tarif journée : 4,05 €

Ces tarifs sont susceptibles d'être modifiés au Conseil Municipal de septembre prochain.

~~~~~

Merci de retourner ce document complété en mairie et de joindre une attestation d'assurance pour la rentrée.